



DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13/02/2023

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 14

Présents : 9

Nombre de suffrages : 12

Date de convocation

01/02/2023

Date d'affichage

01/02/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

15/02/2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize février, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. GILLAUX Pascal.

Etaient présents :

M. BERTHE Laurent, M. BERTOLUTTI Didier, M. BISSEUX Bruno, M. GILLAUX Pascal, Mme LAMBERT Pascale, Mme LARCHER Mireille, Mme LECLERCQ Karine, M. METZ Christophe, Mme RAGUET Sandrine

Procuration(s) :

Mme GUENET Monique donne pouvoir à Mme LARCHER Mireille, Mme PAILLIOT Sandrine donne pouvoir à Mme LECLERCQ Karine, M. LEVENT Jean-Marc donne pouvoir à M. GILLAUX Pascal

Etai(ent) absent(s) :

Etai(ent) excusé(s) :

Mme ENGRAND Emeline, Mme GUENET Monique, M. LEVENT Jean-Marc, Mme PAILLIOT Sandrine, Mme TEDESCHI Marie

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme RAGUET Sandrine

2023-13 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA SOCIETE COMMUNALE DE CHASSE

Monsieur le Maire donne lecture d'une demande du Président de la Société Communale de Chasse qui sollicite la commune pour une subvention exceptionnelle afin de restaurer la cabane de chasse.

Après délibération,

Le Conseil Municipal,

Vote une subvention exceptionnelle de 700 Euros (sept cents Euros) à la Société Communale de la Chasse.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.

Le Secrétaire de séance,



Mairie de Fromelennes

18 Rue des écoles 08600 FROMELENNES

Tél : 03.24.42.00.14 Fax : 03.24.42.37.56 Courriel : fromelennes@wanadoo.fr